

#605 : L'amélioration des écrits : une nécessité incontournable !

Problématique :

Depuis près de 30 ans, le département des Techniques d'éducation à l'enfance évalue la qualité du français dans les travaux des étudiants et applique la PVLf.

- Nous constatons que les étudiants, au terme de leur formation, n'ont pas amélioré la qualité de leur français à l'écrit. Nombreux sont ceux qui perdent les 10 % des points reliés à la qualité de la langue écrite sans toutefois améliorer cette dernière.
- Une fois les deux pieds dans la profession, ils présentent de grandes lacunes rédactionnelles, identifiées par les intervenants du milieu. La valorisation de la profession en prend un coup...

Objectifs du projet :

- Augmenter les compétences des étudiants tant en rédaction qu'en correction afin d'améliorer la qualité de la langue écrite.
- Mobiliser les enseignants du département à contribuer au développement et à l'évaluation des compétences langagières écrites dans les différents cours de la formation en précisant les compétences qui sont attendues, en leur présentant des modèles de révision efficaces utilisés par les étudiants et en dédramatisant le travail de correction.
- Installer une réflexion et trouver des solutions quant à une pratique commune cohérente d'évaluation de la langue par les enseignants du département.
- Créer un document pédagogique servant de référentiel commun autant pour les étudiants que pour les enseignants sur les différentes formes d'écrits relatifs à la formation ou à la profession.

Ressources :

Une enseignante du département de littérature et de français :

- Contribuer à l'énonciation des besoins en matière d'évaluation et d'encadrement relativement aux compétences attendues dans les communications des étudiants ;
- comprendre les besoins exprimés et conseiller les enseignants sur la base des ressources existantes ;
- proposer des modes d'intervention linguistique adaptés à la tâche tenant compte des aspects évaluatifs et pédagogiques, et des ressources existantes ;
- élaborer une démarche d'intervention pour l'évaluation, l'encadrement et la valorisation du français oral et écrit sur la base des ressources existantes et de prototypes adaptés au domaine d'études et au contexte d'enseignement de la formation spécifique.

Une enseignante de la formation spécifique en TÉE :

- Agir comme spécialiste de contenu ;
- être la porte-parole du département en matière de besoins exprimés : préparer et initier les discussions départementales sur le sujet, valider les solutions proposées ;
- soutien et aide aux enseignants ;
- rédiger le document pédagogique concernant les différents «genres» de documents écrits reliés tant à la formation qu'à la profession.

Tous les enseignants du département des Techniques d'éducation à l'enfance (et leurs cours respectifs)

Tous les étudiants de la première à la dernière session

Par où commencer ? : Les préalables

- Identification des situations de communication orale et écrite dans la profession.
- Identification des situations de communication orale et écrite dans la formation :
 - o Étude des plans de cours :
 - Rechercher les compétences et des cours concernant la communication et la rédaction des écrits
 - Recensement des genres d'écrits par l'étude des plans de cours et des genres d'écrits dans les travaux demandés.

La démarche concernant l'utilisation du logiciel Antidote comme outil de rédaction et de correction

- Identification des cours porteurs du projet sur un continuum des trois années de la formation.
- Élaboration des interventions à faire dans chacun des cours ciblés avec les enseignants concernés par chacun des cours porteurs selon la nature des travaux exigés et les compétences du cours.
- Création d'outils (audiovisuels et imprimés) afin de soutenir les enseignants et les étudiants tout au long de la démarche.
- Dépôt pour consultation des outils audiovisuels sur un site accessible aux étudiants et aux enseignants.

La démarche concernant l'évaluation de la qualité de la langue

- Recensement des critères d'évaluation de la qualité du français utilisés dans chacun des travaux reliés aux cours et stages de la formation.
- Présentation des diverses grilles existantes d'évaluation de la qualité de la langue au collégial.
- Cueillette des desideratas en matière de critères d'évaluation de la qualité de la langue par le département.
- Formation d'un comité afin de présenter des modèles de grilles d'évaluation créés à partir des desideratas du département.
- Adoption d'une grille d'évaluation commune par le département.

La démarche concernant la rédaction des différents genres d'écrits

- Création ou adaptation (à partir d'outils déjà existants ex. : ceux du CCDMD) des différents genres d'écrits ciblés par le recensement.
- Validation des écrits auprès des enseignants concernés par les cours (reliés aux différents genres d'écrits).
- Publication du recueil pédagogique des différents genres d'écrits offert aux étudiants et aux enseignants et utilisé de la première à la dernière session.